

vers
PUSSIGNY

Circuit d'Antogny - 10 km

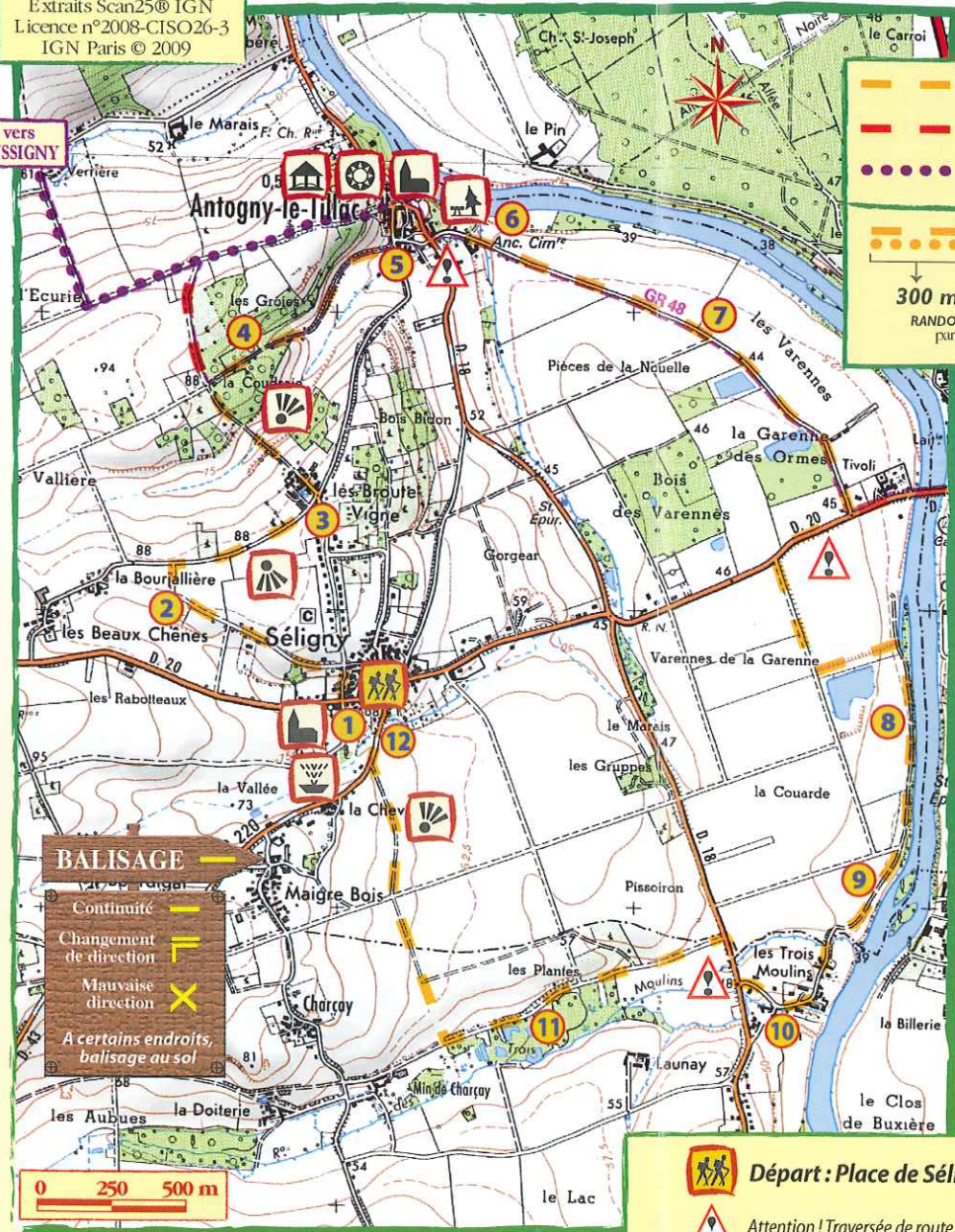
GR 48

Liaisons

RANDO-métrie®

300 m (1 tiret = 100 mètres)

RANDO-métrie® est une marque déposée par Imago Développement Géoservices



- 1 **Départ Place de Séigny.**
- 2 Prendre la direction de la Bourjallière (à proximité vente directe de melons aux Beaux Chènes).
- 3 Traversée du **hameau des Broutevignes**. Belle vue du vallon de la Coudraie.
- 4 Descente dans **les sous-bois des Groies**.

- 5 **Arrivée au bourg d'Antogny**. Site remarquable de l'église Saint-Vincent des XI et XII^e siècles. Gîte dans l'ancien presbytère. Place de tilleuls avec une statuette dédiée aux vignerons. Lavoir non couvert.
- 6 **Descente à bateau** proche de l'ancien cimetière. En saison, départ de canoës. **Aire de pique-nique**.
- 7 **GR 48** longeant la rivière.
- 8 **Bords de Vienne**, réserve piscicole.
- 9 **Ile de Bussière**, lieu de nidification et d'habitat de nombreux oiseaux, à proximité du cours d'eau le Rivallier.
- 10 **Les Trois Moulins**, hameau de Dangé Saint-Romain. Le moulin à blé, mentionné dès 1254 fonctionnait encore en 1931 avec une production de 90 quintaux de farine par jour.



Au détour d'un sentier,
le randonneur pourra découvrir et mieux connaître
les richesses patrimoniales du territoire
(culturelles, faunistiques, floristiques voire gastronomiques...)
grâce à différents points d'interprétation.

Départ : Place de Séigny

Attention ! Traversée de route

	Eglise		Point d'interprétation
	Lavoir		Fontaine
	Point de vue		Aire de pique-nique

- 11 **Ruisseau de Vellèches** ombragé. Pratique de la pêche à la truite.
- 12 **Retour au village de Séigny**. Découverte de la chapelle, des ruelles, de la fontaine, des jardins familiaux ...

Circuit PR® agréé par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (C.D.R.P. 37) sous le n° 2009/247-1
Accueil du Comité : Office de Tourisme de Tours 37042 TOURS Cedex © 02.47.70.37.35

Permanences :

- du 1er Octobre au 31 Mars de 9h à 12h et de 14h à 17h, lundi, mercredi et samedi
- du 1er Avril au 30 Septembre de 9h à 12h et de 15h à 18h, lundi, mercredi et samedi et de 15h à 18h, mardi, jeudi et vendredi